



Un premier succès en France dans la transposition de la directive Européenne concernant les produits du tabac.

Rubrique : actualités - Date : lundi 29 avril 2002

Septembre 2003 « des paquets de cigarettes qui ne trompent plus »

Les associations membres de l'Alliance Française pour la Santé - Coalition contre le Tabagisme se félicitent aujourd'hui de la transposition, en partie, en droit français, de la directive européenne du 5 juin 2001 concernant la fabrication, la présentation et la vente des produits du tabac.

Le Professeur Albert Hirsch, Secrétaire Général de l'Alliance explique : « trop longtemps l'industrie a pu séduire un public de plus en plus jeune avec des paquets ludiques qui cachent la gravité des effets du tabac sur la santé. Il est grand temps que l'on dise la vérité aux fumeurs et qu'ils sachent où obtenir de l'aide s'ils souhaitent s'arrêter de fumer »

Ainsi à compter d'octobre 2003, un avertissement général devra couvrir 30% de la face du paquet et un avertissement spécifique au moins 40% du dos du paquet qui sera sélectionné à partir d'une liste de 14 avertissements possibles dont :

- Fumer crée une forte dépendance, ne commencez pas
- Fumer peut diminuer l'afflux sanguin et provoque l'impuissance
- Les fumeurs meurent prématurément
- La fumée contient du benzène, des nitrosamines, du formaldéhyde et du cyanure d'hydrogène Faites-vous aider pour arrêter de fumer : téléphonez au &.

L'arrêté du 25 avril 2002 précise toutes les dispositions permettant à l'industrie récemment condamnée grâce à une action en justice par le CNCT, de jouer, comme à son habitude, sur la lisibilité des avertissements.

L'arrêté précise également qu'à compter du 1er janvier 2004 les cigarettes importées ou fabriquées en France et à compter du 1er janvier 2005 exportées en dehors de la communauté européenne ne pourront avoir des teneurs en goudron supérieures à 10mg par cigarette.

L'Alliance veillera à ce que la prochaine majorité législative finalise, par voie légale, la transposition de la directive européenne, notamment pour ce qui concerne la suppression des mentions trompeuses « légères », « lights » et l'utilisation d'images sur les paquets.

Enfin, l'Alliance pour la Santé Coalition contre le Tabagisme se félicite que l'état français soit l'un des premiers pays de l'Union à avoir pris l'initiative de défendre la directive européenne face aux attaques d'Imperial Tobacco et de British American Tobacco à l'échelon européen.

Ligue Nationale contre le Cancer : [contact](#)